



## Compte Rendu de l'audition

Le **C2DS** (Comité pour le Développement Durable en Santé) est une association à but non lucratif qui fêtera ses 20 ans d'existence en avril 2027. Basée à Montlouis-sur-Loire, près de Tours, la structure a été initialement créée par des **experts engagés**, principalement des **directeurs d'hôpitaux**. Ces derniers s'interrogeaient sur leur **responsabilité** en tant que managers, **producteurs et offreurs de soins**, et plus particulièrement sur **l'impact environnemental, social et économique** de leur activité.

Le modèle économique de l'association repose sur les **cotisations de ses établissements adhérents**, sans financement public récurrent (hormis quelques subventions ponctuelles sur des projets spécifiques). Cette autonomie financière lui assure une liberté d'action et une indépendance totales pour aborder des **sujets souvent délaissés par les autorités de tutelle**.

### Un réseau en expansion

Aujourd'hui, le réseau connaît une **expansion significative**. Le C2DS rassemble **près de 1 000 établissements adhérents**, contre environ 500 avant la période COVID. Cette croissance témoigne d'une **prise de conscience des limites du système** et d'une **volonté** des professionnels de santé de **retrouver du sens** à travers la responsabilité écologique.

Le réseau fédère des **structures de statuts très variés**, incluant le secteur sanitaire avec les CHU et les cliniques, ainsi que le secteur médico-social avec notamment les EHPAD. Si les adhérents ne représentent qu'une partie des structures sanitaires et médico-sociales de France, ils constituent une **force active et engagée autour de la transition écologique**. Le **dynamisme de ces actions collectives** permet ainsi d'accompagner efficacement les structures dans leur démarche de transformation.

### Méthodologie et Animation du Terrain

L'animation du réseau s'appuie sur une douzaine de « **clubs métiers** », tels que les clubs hygiène, maternité, imagerie, bâtiment ou pharmacie, qui se **réunissent mensuellement** en visioconférence. Ces échanges, basés sur le **volontariat**, se déroulent généralement entre 13h et 14h et permettent aux professionnels **de s'inspirer d'initiatives concrètes et duplicables** (échanges durant leur temps de travail des participants, la structure –hôpital, clinique...- étant adhérente au C2DS). En complément, le C2DS propose une **veille réglementaire** et des aides ponctuelles pour accompagner les équipes dans leurs démarches de changement. L'objectif est de transformer les contraintes réglementaires en opportunités grâce à un **partage d'expériences entre pairs qui redonne du sens** aux métiers de la santé.

Pour traduire ses ambitions en résultats tangibles, l'association structure son action autour de **thématiques prioritaires** qui touchent le cœur de l'activité de soin. Ainsi, en s'appuyant sur le dynamisme de ses clubs métiers, le C2DS met en œuvre des projets concrets qui illustrent sa **capacité à générer des économies réelles tout en améliorant la qualité de vie** au sein des établissements. Les deux initiatives suivantes témoignent de cette **démarche opérationnelle**.

## Focus stratégique 1 : la sobriété médicamenteuse

Une campagne intitulée « **Médicament à l'hôpital : combien on jette** » a été menée en 2025 avec les **OMEDIT** (Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique), structures d'expertise **rattachées aux ARS (Agences Régionales de Santé)**. **Sur les 210 hôpitaux** ayant participé à cette enquête, le constat révèle qu'environ **700 000 euros de médicaments sont jetés en seulement sept jours**, ce qui représenterait un demi-milliard d'euros par an à l'échelle nationale. Ce gaspillage massif, lié à des **produits périmés** ou à des **prescriptions de type « si besoin »**, génère une **empreinte carbone** phénoménale **sans aucun bénéfice pour le soin**.

Le C2DS préconise notamment une **meilleure organisation interne**, de réviser les **délais de péremption avec les industriels** et de promouvoir la **sobriété des prescriptions** auprès des médecins. De même, l'association demande à la tutelle de **lever l'interdiction réglementaire de transfert de molécules entre établissements de soins voisins** afin de permettre **une remise en circulation sécurisée** des produits avant leur élimination.

## Focus stratégique 2 : biodiversité et bien-être

L'importance du **Club Biodiversité** et des thèmes liés au vivant qu'il porte réside par exemple dans sa **capacité à transformer le foncier hospitalier** en un **véritable levier de santé globale et de cohésion sociale**. Le C2DS valorise ainsi un potentiel de **80 à 90 hectares** de foncier non bâti détenus par les établissements de santé, issus pour beaucoup de legs historiques et gérés en partenariat avec d'autres organismes. L'enjeu de ce club est de passer d'une **gestion foncière classique à une stratégie engagée**, incluant la **suppression totale des pesticides**, le **fauchage raisonné** et l'application des **12 écogestes élaborés avec l'OFB** pour favoriser une gestion responsable des espaces verts.

Au-delà de la dimension environnementale, ces initiatives redonnent une place essentielle à « **l'harmonie avec la nature** » **au sein de l'hôpital, générant une joie et un bien-être palpables chez les professionnels comme chez les patients**. Le club permet le partage d'actions concrètes comme le **maraîchage**, dont les produits alimentent directement les **réfectoires** ou les **légumeries** gérées par des travailleurs en situation de **handicap**, créant ainsi une **boucle vertueuse de résilience alimentaire**. Des projets emblématiques, comme le **potager en permaculture** sur le toit de la **Clinique Pasteur à Toulouse**, illustrent cette capacité à produire de façon impressionnante tout en intégrant les produits dans la restauration interne ou via des paniers pour les salariés.

Cette approche s'inscrit directement dans le projet médical à travers **la création de jardins des cinq sens ou de jardins thérapeutiques**, spécifiquement conçus par les médecins pour accompagner des patients souffrant, par exemple, de pathologies neurologiques ou de désorientation.

La **médiation animale** complète ce dispositif : que ce soit par l'accueil d'animaux en EHPAD ou la présence d'un chien en service de soins, l'animal agit comme un **médiateur précieux**. Il permet souvent de **restaurer un lien de confiance** rompu entre le soignant et un patient difficile, tout en **réduisant significativement le stress** des usagers.

Enfin, ces projets biodiversité génèrent un **lien social fort et transverse** au sein des établissements. En réunissant autour d'un **potager** ou de **ruches** des profils aussi variés que des chirurgiens, des infirmiers ou des comptables, ils fédèrent autour d'une fierté commune.

Pour stimuler cette émulation, le C2DS organise annuellement le **Trophée des jardins hospitaliers**, un événement simple et participatif où les établissements partagent leurs fiches et photos. Ce challenge, soumis au vote des internautes, permet de valoriser officiellement l'engagement des équipes et de démontrer que la biodiversité, loin d'être un sujet secondaire, est un pilier fondamental de la qualité de vie à l'hôpital.

### **Vision systémique et dynamique des liens entre la santé et l'environnement**

Le C2DS joue un rôle de **liant systémique** en créant des partenariats inédits entre le monde de la santé et des organismes comme l'**OFB**, qui n'avaient pas de lien naturel avec l'hôpital jusqu'alors. Cette **approche transversale et neutre** permet de **décloisonner les institutions** et de **traiter des sujets « angles morts »**, comme les **déchets médicaux**, situés à la jonction des ministères de l'Écologie et de la Santé.

Il est souligné, à ce titre, **l'importance stratégique des établissements d'Outre-mer** (Réunion, Guadeloupe, Martinique), que Madame Molières considère comme des **établissements sentinelles**. Ces structures sont déjà confrontées à des défis climatiques et sanitaires, tels que l'extension du **moustique tigre**, auxquels la métropole fera face plus tard. Il est donc essentiel de reconnaître ces particularités et **d'apprendre de ces différences, non pour s'exclure, mais pour mieux se fédérer et gagner du temps dans l'adaptation globale du système de santé**.

L'association œuvre **en faveur d'un dialogue permanent entre santé et environnement**, citant en exemple la Wallonie où ces deux domaines sont réunis sous un même portefeuille ministériel. Véronique Molières souligne que **l'harmonie avec la nature est un équilibre que le système de soin doit impérativement retrouver**.

Pour le C2DS, l'instauration d'une telle dynamique transversale en France constitue une **ambition majeure** qui permettrait de **libérer un potentiel immense en unifiant les politiques de santé et d'environnement**. Cette approche vise à décloisonner des systèmes qui clivent encore trop les acteurs et les sujets, afin de recréer une **approche systémique et dynamique nécessaire aux enjeux de la transition**.